

INFO-EFS

FEUILLE D'INFORMATION & DE
LIAISON DE L'ECOLE
FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE

12, BD. DES BROTTTEAUX - 69006 LYON

SOMMAIRE

N° 2 - JANVIER 1978

En raison de la quantité d'informations diffusée en ce début d'année, il nous semble nécessaire de structurer cette feuille d'information; Nous créons donc les rubriques suivantes (liste non exhaustive) :

- INFORMATIONS GENERALES (Assurances, secrétariat, calendrier stages et rencontres, info-efs, Comité EFS, budget et bilan financiers..) feuilles blanches
- STAGES TECHNIQUES - FORMATION DES CADRES (stages spécialisés) feuilles chamois
- SPELEOLOGIE EDUCATIVE feuilles oranges
- SERVICE DE PLACEMENT EFS
- Courrier des lecteurs feuilles blanches
- Bibliographie
- fiches à renvoyer au secrétariat EFS feuilles vertes

IMPORTANT :

Le numéro 2 d'INFO-EFS est diffusé comme le numéro I (octobre 1977) à tous les brevetés figurant dans l'adressographe EFS. Ce sera le dernier envoi systématique.
Si vous désirez recevoir désormais INFO-EFS tous les trimestres, veuillez nous renvoyer la fiche figurant en dernière page. Merci.

La direction EFS

INFORMATIONS GENERALES - ADMINISTRATION

SECRETARIAT E.F.S.

Permanence pour Janvier - Juin 1978 (sauf congés scolaires):

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10 h	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ Marcel ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ MEYSSONNIER, JEUILLARD ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ Catherine ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ JEUILLARD ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ Catherine ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ JEULDARD ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ Marcel ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ MEYSSONNIER, JEUILLARD ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ Catherine ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ JEUILLARD ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○
16 h	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Important : Réserver le téléphone aux problèmes urgents (78) 24.16.32.

Une courte lettre permet de résoudre presque aussi rapidement un problème (envoi actes candidatures, dossier de stages etc.....)

RAPPEL CALENDRIER INFO - EFS pour 1978

INFO - EFS	Date limite d'envoi des MANUSCRITS	Date probable de diffusion
N°3 Avril 1978	1er Avril	15 Avril
N°4 Juillet 1978	15 Juin	15 Juillet
N°5 Octobre 1978	1er Octobre	15 Octobre

DOSSIER ORGANISATION (D . O)

A la demande pressante des responsables de stages, nous avons commencé à réaliser un D.O. relatif à tous les stages E.F.S. .

Un dossier préliminaire en 50 ex. sera diffusé aux Journées d'Etudes E.F.S. pour discussion et complément.

Nous cherchons un volontaire pour préparer la mise en page ... voir pour effectuer la frappe à partir de l'ensemble des documents regroupés.

- Au sommaire:
1. EFS - organigramme - niveaux des stages - agrément -
 2. Assurances des stages
 3. Relations avec Jeunesse et Sports en particulier dossier subven- / -tion
 4. Bourses congés - formation continue
 5. Mémento général sur les stages
 6. Responsabilité de stage - encadrement
 7. Secours
 8. Compte-rendu de stage - Bilan financier

Marcel MEYSSONNIER

 I N F O R M A T I O N S G E N E R A L E S - A S S U R A N C E S

A S S U R A N C E S D E S S T A G E S O R G A N I S E S E T A G R E E S E . F . S .

En raison de la mise en place depuis le 20 Octobre 1977 du nouveau contrat d'Assurances F.F.S., un certain nombre de modifications interviennent dans l'assurances des stages.

Il importe tout d'abord de rappeler que tous les clubs sans aucune discrimination déclarés ou non Association Loi de 1901, peuvent adhérer à ce contrat.

L'adhésion entraîne automatiquement la garantie des stages effectués directement par le club. Il y a même la possibilité d'y inclure des gens non assurés en leur délivrant la carte nationale d'initiation. Même processus pour les comités régionaux et départementaux.

Etant donné ces nouvelles possibilités offertes aux clubs il ne sera plus admis de dérogation à ce titre.

Les clubs qui n'auront pas souscrit au nouveau contrat F.F.S. devront examiner avec leur assureur les possibilités de garantir. Ils ne doivent en aucun cas entreprendre un stage sans s'être auparavant informé de façon précise.

Pour les stages organisés directement par l'E.F.S. l'acte de candidature a été légèrement modifié en fonction de nos nouvelles structures d'assurance. Les stagiaires non titulaires du contrat F.F.S. devront fournir une attestation de leur assureur à joindre au dossier. A défaut il sera nécessaire de leur délivrer une carte nationale d'initiation.

La mise en place de cette assurance unique a permis l'établissement d'un seul imprimé de déclaration d'accident qui sera remis à tous les bénéficiaires du contrat. Cet imprimé pourra être utilisé aussi bien par les individuels que les clubs, l'E.F.S., les sections Secours.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT EN COURS DE STAGE

- Victime assurée F.F.S. - La déclaration doit être adressée dans les plus brefs délais sur l'imprimé réservé à cet effet à l'U.E.C.A., 34 Bld Haussman 75009 PARIS.

- Victime non assurée F.F.S. - Adresser rapidement une déclaration sur papier libre au signataire de l'attestation remise par le stagiaire.

En cas de difficultés ou pour toute demande de précision prendre contact avec le Délégué aux Assurances :

Michel DECOBERT
123 Bld Carnot
47000 AGEN

Tél. (58) 47.10.13

(58) 95.73.71 (privé)

PS: Cette circulaire (réf. 6582/F4/MD/CJ) remplace et annule la circulaire EFS (réf. 35/F4/YS) du 16 Novembre 1975.

INFORMATIONS GENERALES - COMITES E.F.S.

C O M I T E E . F . S . 1 9 7 8 - C O M P O S I T I O N

DIRECTION	JC FRACHON . Directeur EFS . 43 rue du Théâtre - 39800 POLIGNY. (84)37.21.40		
	C. SERRET . Directeur Adjoint . Les Coteaux de St Gély, rue de Valence, St Gély du Fesc - 34270 ST MATHIEU DE TREVIER. (67) 57.90.52.		
CORRESPONDANTS REGIONAUX EFS	M. MEYSSONNIER . Directeur Technique . 12, Bld des Brotteaux - 69006 LYON.		
	R. ANDRIEUX . Trésorier EFS (Trésorier adjoint FFS). 28 rue du Prof Calmette 69008 LYON.	A	
	Fr. MUNIER . 13 rue Guynemer - 94120 FONTENAY S/BOIS. (1) 876.04.82	B	
	Ch. PROFONET . La Ferté, 39600 ARBOIS.	C	
	G. DUCLAUX . 16 rue Charles Porcher - 69009 LYON. (78)83.92 72		
	--- poste vacant pour la région D		
	--- poste vacant pour la région E		
	M. SOULIER . Ecole de St Laurent - 82270 MONTPEZAT DE QUERCY. (par intérim)	F	
	E. DE VALICOURT . Collège Beau Frère, 1 av du Château d'Este - 64140 BILLIERE	G	
	B. GAZAUD . 20 rue des Cressonnières - 16000 AGOULEME. (45) 92.19.95	H	
BREVETES NATIONAUX	Ch. DODELIN . 6 rue A Lebourg - 76570 PAVILLY.	J	
	M. HEUGHEBAERT . 89/4 Bld de la république - 59100 ROUBAIX.	K	
	P. GAMEZ . Ville sur Cousances - 55120 CLERMONT EN ARGONNE. (28) 87.88.36	L	
	Fr. LAURENT . CEMEA - 63270 VIC LE COMTE. (73) 39.03.66	M	
	M. CHIRON . Lycée mixte - 47600 NERAC.		
	Cl BOSSE . 13 rue H. Matisse - 26200 MONTELMAR.		
	Y. AUCANT . 144 rue de Belfort - 25000 BESANCON.		
	P. RIAS . 62 cours Charlemagne - 69002 LYON.		
	COLLABORATEURS NATIONAUX	Y. BOUVET . 423 av du 8 Mai - 69300 CALUIRE (78)23.41.43 (chargée de l'enseignement scientifique et des relations entre l'EFS et la CO/Scientifique FFS).	
		R. PELISSIER . Chateau de Grèzes, Severac l'Eglise - 12310 LAISSAC. (Coordinateur des stages Secours régionaux).	
J. ORSOLA . 56 rue Hippolyte Kahn - 69100 VILLEURBANNE. } Responsables du matériel E.F.S.			
G. GROS . 5 rue Barthélémy Buyer - 69005 LYON. }			
G. MARBACH . Choranche - 38680 PONT EN ROYANS. (76)36.91.11 St Marcellin, demander le 1.28 à Pont en Royans. (Chargé par l'EFS, la CO/Equipement et la CORECE du projet de centre national de St Martin en Vercors).			

LA COMPOSITION DU COMITE EFS par Jean Claude FRACHON

On remarque que depuis 5 ans le pourcentage des "pédagos" (enseignants, éducateurs, animateurs) augmente sensiblement au sein du Comité E.F.S.

	1974	1975	1976	1977	1978
"Pédagos"	39%	55	50	58	62
autres profes.	61	45	50	42	38

Beaucoup protestent contre cette tendance, qui serait effectivement néfaste si par voie de conséquence les "non pédagos" se trouvaient rejetés de l'EFS, malgré leurs compétences et leur bonne volonté. Mais est-ce le cas ?

En effet, d'une part le Comité EFS n'est pas le reflet de la répartition socio-professionnelle globale de l'EFS: Une statistique portant sur l'ensemble des brevetés le démontrerait.

D'autre part, l'EFS ayant pour vocation l'enseignement de la spéléologie, il n'est pas aberrant qu'on y retrouve bon nombre d'enseignants - ou assimilés - particulièrement disponibles et attirés par ce genre d'action.

Le seul vrai problème est ce courant d'opinion "anti-pédago" irréfléchi qui se fait jour ici ou là. A nous de convaincre ces collègues: Combien, parmi eux ont le temps et le goût de se consacrer plusieurs semaines par an à l'enseignement de la spéléologie... si ce n'est les "pédagos" tout critiqués ?

Jean Claude FRACHON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION du COMITE E.F.S. Novembre 1977

Le Comité Directeur de l'E.F.S. s'est réuni à Lyon les 19 et 20 Novembre 1977, avec 25 participants.

On trouvera ci-dessous une brève énumération des points à l'ordre du jour. Les questions importantes furent l'objet, par ailleurs, d'une information détaillée dans la présente circulaire.

On pourra obtenir le compte-rendu détaillé de cette réunion sur demande adressée à l'E.F.S. .

Ordre du jour:

- . Compte-rendu sommaire du Conseil Fédéral (1-2 Octobre 1977)
- . Réunions de la Direction E.F.S.
- . Compte-rendu d'activité 1977 des régions
- . Compte-rendu des stages nationaux 1977
- . Composition du Comité E.F.S. 1978
- . Les Secours spéléologiques
- . Calendrier EFS 1978
- . Préparation des stages et comptes-rendus (consignes générales)
- . La formation des cadres E.F.S.
- . La validation des brevets E.F.S.
- . Budget E.F.S. 1978
- . Matériel E.F.S.
- . Mois saisonniers. Contractuels et salariés.
- . Questions diverses (film EFS, grandes expéditions, Centre de St Martin, UIS, Brevets d'état.....)

BUDGET PREVISIONNEL 1978 de l'E.F.S.

Le budget prévisionnel de l'E.F.S. pour 1978 prévoit 218000 Fr de dépenses, se répartissant comme suit (cf. tableau au verso).

- 47000 Fr de salaires, charge et travaux de secrétariat
- 20500 Fr de frais de PPT et fournitures de bureau
- 19000 Fr de frais de Direction et de réunions (Journées d'Etudes et Comité EFS)
- 65000 Fr versés au titre des mois saisonniers et congé cadre jeunesse à des cadres +
- 10000 Fr d'investissement en matériel pour les stages /stagiaires
- 5000 Fr d'investissement pour le Centre de St Martin en Vercors
- 110000 Fr consacrés aux budgets des stages nationaux et perfectionnement.

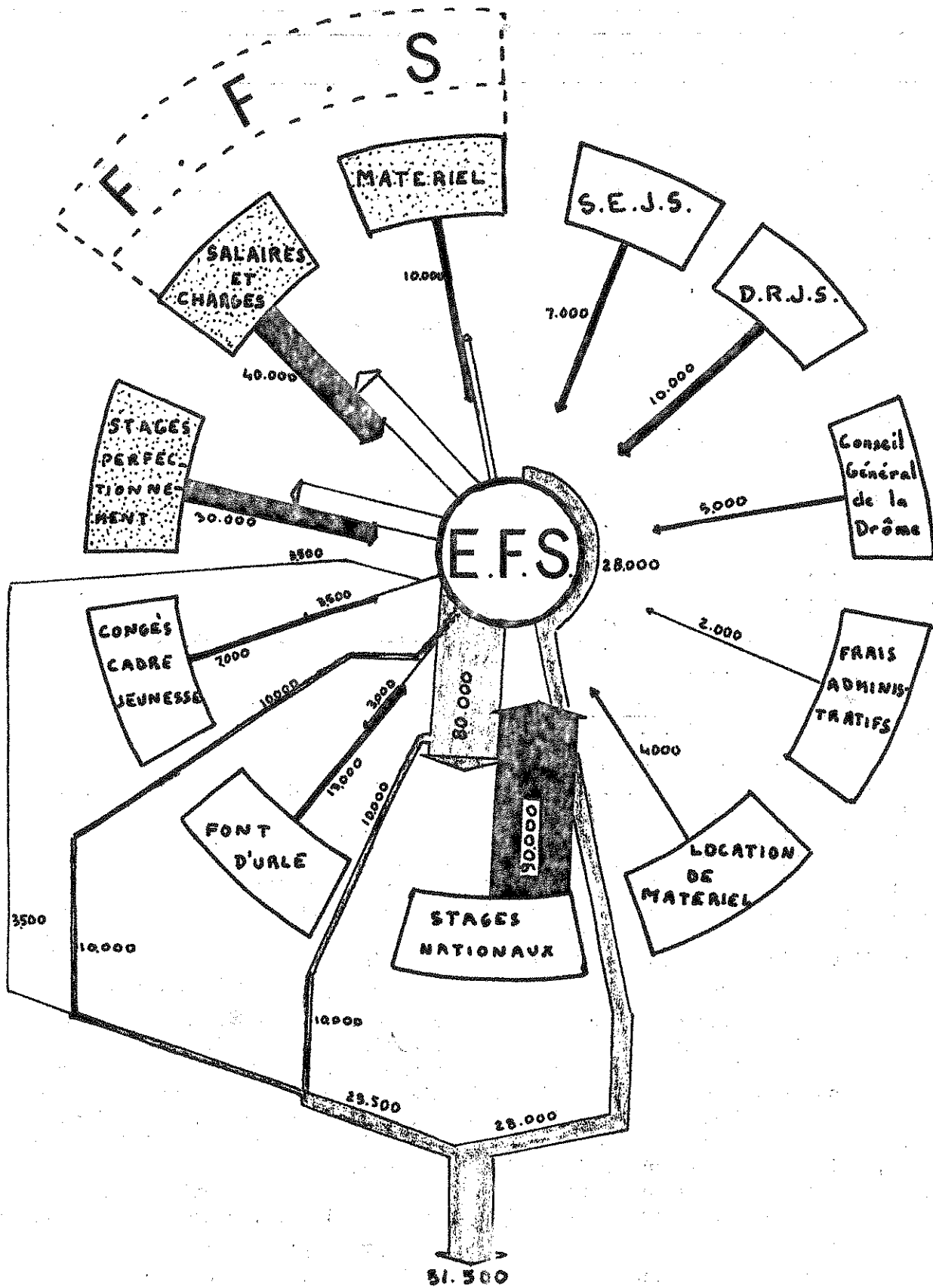
Ces dépenses sont couvertes par des recettes variées, dont le caractère le plus frappant est qu'elles sont en grande partie aléatoires. En effet, si les stages nationaux et perfectionnement, les salaires et charges, et le matériel sont autofinancés ou couverts par un apport fédéral, il n'en va pas de même pour les 51500 F de dépenses de fonctionnement (frais de bureau, PPT, secrétariat, direction, réunions): Cette somme provient d'une multitude de petites recettes réalisées au coup par coup, soit 28000 F de subventions diverses (SEJS, DRJS, Conseil Général) ou de recettes internes (remboursement de frais administratifs, location de matériel) et 23500 Fr de fonctionnement bénéficiaire (stages nationaux, congés cadre jeunesse)

Outre sa notoire insuffisance (qui calculera un jour combien un "cadre actif" dépense sur ses fonds personnels pour la vie de l'EFS ?), ce type de budget est à l'évidence périlleux pour la bonne marche de l'Ecole: Il est temps de cesser le "grapillage" actuel - qui n'est qu'un pis-aller - et de se mettre à la recherche d'un financement abondant et permanent... La boîte à idée est ouverte !!!

Jean Claude FRACHON

INDEMNITES D'ENCADREMENT ET REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

- . L'indemnité journalière des cadres nationaux E.F.S est portée de 20 Fr par jour à 40 Fr par jour à compter de Janvier 1978.
- . Les frais de déplacement en véhicule automobile pour les activités E.F.S. sont portés de 0,20 F du km à 0,40 Fr du km (à compter de Janvier 1978).



FRAIS DE BUREAU

8.000

P.T.T.

12.500

FRAIS DE DIRECTION

10.000

SECRETARIAT

7.000

J. ETUDES COMITE EFS

9.000

SANS AFFECTATION

5.000

STAGES TECHNIQUES

les STAGES de DECOUVERTE DE LA SPELEOLOGIE

Depuis 1970 l'E.F.S. s'intéresse plus particulièrement à la Découverte de la Spéléologie Il nous a paru en effet indispensable de regrouper toutes les informations concernant les stages d'initiation ou de découverte afin d'éviter un éparpillement et une disparité d'un stage à l'autre. Ils s'agissait également par là d'une ouverture sur la spéléologie de " loisir ".

Un texte de l'E.F.S. a été adopté par le Conseil fédéral F.F.S. le 5 mars 1972 (stage d'initiation à la spéléologie et découverte du milieu souterrain). Il a été repris en 1975 sous la forme actuelle (stage ou cycle de découverte de la spéléologie).

1972	5 stages	d'initiation agréés EFS	
1973	6 stages	" " "	
1974	12 stages	" " "	
1975	9 stages	" " "	137 participants
1976	5 stages	" " "	39 participants
1977	16 stages	" " "	208 participants

Les bilans annuels concernant ces stages ont été réalisés par Marcel MEYSSONNIER (1972 à 1975) et Daniel GODARD (1975, 1976). Ces dossiers sont disponibles au Secrétariat E.F.S. et figurent dans les bilans annuels (1970 à 1976)

Marcel MEYSSONNIER

AGREMENT des STAGES DECOUVERTE :

Il est indispensable que les brevetés fédéraux organisant ou encadrant des stages de découverte (ou des cycles d'initiation, ou des centres de vacances avec initiation suivie) fassent des demandes d'agrément à l'E.F.S.. Le dossier sur formulaire EFS est à adresser 2 mois à l'avance : même s'il ne s'agit que des projets non sûrs (en particulier en centres de vacances) faites les demandes au préalable, l'agrément sera fait sous réserve d'envoi d'un compte rendu détaillé de l'action entreprise, correspondant au programme EFS sur la découverte de la spéléologie.

L'E.F.S. c'est " tout l'enseignement de la spéléologie "..... et en couvrant l'enseignement de la spéléologie, en particulier au niveau de la découverte et la vulgarisation, l'E.F.S. aura une position de force et sera représentative face aux pouvoirs publics (réglementation de la pratique, brevets d'état etc.....)

Les STAGES de FORMATION

22 stages Formation ont été agréés en 1977. *

Pour 1978 les cadres qui souhaiteraient participer à une équipe de stage Formation sont invités à contacter soit leur C.D.S., soit le Correspondant Régional E.F.S.

(*) Jean Claude FRACHON a rédigé un bilan des sessions Equipier (1970 - 74) et un bilan des stages Formation 1975 et 1976,.... Qui serait disponible pour faire le bilan des stages 1977 ? ?

Les STAGES de PERFECTIONNEMENT

3 stages sont d'ores et déjà programmés en 1978:

- Avril 78 (du 8 au 16) : 9 jours - à TOUILLON et LOULETEL (25)
- Juillet 78 (du 22 au 30): " " - à HERRAN (31)
- Août 78 (du 12 au 20): " " - à PARMELAN (74)

Un 4ème stage doit être organisé dans le Dévoluy en Septembre 1978. L'équipe d'encadrement n'est pas encore constituée.

Jean Pierre CAILLETTE réalise actuellement un bilan général des stages Perfectionnement 1975, 1976 et 1977.

Les STAGES SECOURS

Pierre RIAS a été élu Directeur du " Spéléo-Secours Français.

A ce titre, il convient de lui transmettre désormais toute demande concernant les stages secours.

En 1978 est prévu un stage de Formation des Conseillers Techniques Départementaux "Secours" (Font d'Urle - 6 au 13 Août).

Roland PELISSIER continuera à coordonner les stages secours régionaux ou départementaux.

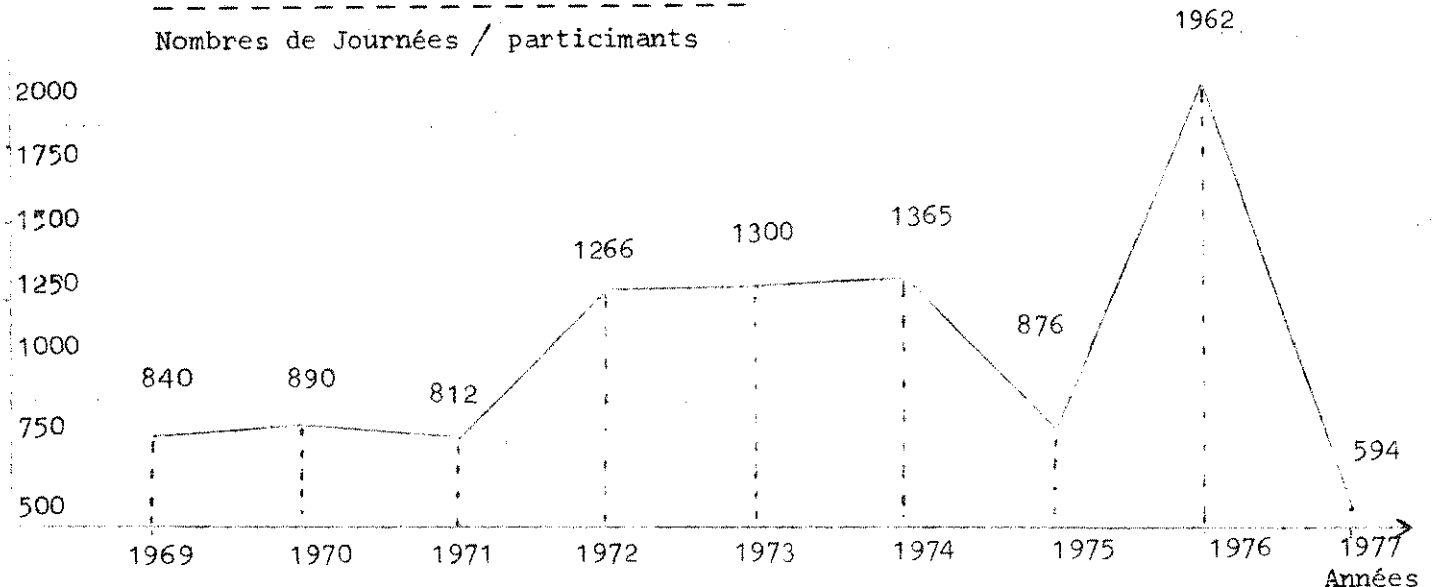
Les STAGE SPECIALISATION TECHNIQUE

Le stage 1978 sera réservé aux participants à l'expédition fédérale en Nouvelle Guinée, à la demande de la Commission des Grandes Expéditions Spéléologiques Françaises .

jours

E.F.S. Centre National de FONT D'URLE

Nombres de Journées / participants



FORMATION DES CADRES

STAGE de MONITEUR FEDERAL

Centre National de FONT D'URLE (Drôme)
18 au 30 Juillet 1978 - Duré 13 jours

Les candidats doivent être obligatoirement des brevetés initiateurs.
Nous rappelons que les moniteurs E.F.S. ont pour fonction principale l'encadrement de stages pédagogiques; le Comité E.F.S. a pris la décision de prendre en charge les frais de formation.
Le processus est le suivant:

1°) Inscription normale au stage et règlement des frais par les candidats (soit 720 Francs).

2°) Les candidats ayant obtenu le brevet de Moniteur Stagiaire seront remboursés de la moitié du coût du stage (soit 360 Fr) lors de leur premier encadrement de stage pédagogique E.F.S..
lors du second encadrement d'un même stage remboursement du solde (360 Fr).

Il a été par ailleurs décidé d'effectuer rétroactivement le remboursement des stagiaires moniteur 1975 selon le même processus.

STAGE SCIENTIFIQUE

Lyon et Vercors
31 Juillet au 5 Août 1978 - Durée 6 jours

Ce stage est organisé conjointement par la Commission des stages de la Société Suisse de Spéléologie et l'E.F.S. .

Comme pour le stage scientifique 1977, l'E.F.S. prendra en charge les frais pédagogiques pour les initiateurs et moniteurs fédéraux validés pour enseignement. Le coût de l'hébergement - nourriture (non fixée à ce jour) restant à leur charge.

JOURNEES D'ETUDES NATIONALES E.F.S.

Les 7èmes Journées d'Etudes EFS se tiendront au CREPS de Toulouse les 4 - 5 - 6 - 7 Mai 1978. Tous les brevetés E.F.S. sont invités à cette rencontre de travail. Veuillez à l'aide de la fiche ci-jointe demander l'envoi du dossier relatif aux Journées d'Etudes (confirmation de participation pour le 15 Avril).

JOURNEES D'ETUDES avec le C.N.P.A. de Chalain

Le Centre National de Plein Air de Chalain (Jura) propose une rencontre avec l'E.F.S. du 26 au 30 Juin 1978. Les participants de l'E.F.S. pourraient être totalement pris en charge financièrement par Jeunesse et Sports.
Les brevetés intéressés sont priés de contacter Jean Claude FRACHON.

ACTUALISATION DES BREVETS FEDERAUX

L'E.F.S. reçoit périodiquement des courriers émanant de brevetés s'inquiétant du sort fait à leur diplôme fédéral. Il semble que cette question soit source de malentendu, aussi nous **rappellerons** ~~ici~~ quelques principes généraux.

Compte-tenu de l'évolution des techniques et de la population spéléologiques, les stages proposés par l'E.F.S. évoluent eux-mêmes en permanence. Il est évident qu'une formation de cadre, acquise à un moment donné, ne peut prétendre rester valable éternellement, si son détenteur ne se " recycle " pas régulièrement par l'encadrement de stages. C'est pourquoi nous avons défini une durée de validité de 3 ans pour tous les diplômes E.F.S., reconductible évidemment si le breveté reste en activité.

A l'inverse, tout breveté n'ayant pas encadré de stage E.F.S. depuis plus de 3 ans ne figure plus sur nos listes de " cadres actifs ", à usage interne et pour diffusion annuelle auprès de Jeunesse et Sports. Cela ne signifie nullement que son brevet lui est retiré, car il le possède en fait " à vie "; mais l'E.F.S. ne peut se porter garante des compétences d'un cadre que si ce dernier en a fait la preuve récemment au cours d'un encadrement.

C'est d'ailleurs pourquoi un " ancien " peut être réintégré sur la liste des " actifs " après nouvel encadrement : Cette procédure de " validation " fera l'objet d'une notice détaillée dans le prochain INFO-EFS .

En tout état de cause, ne plus figurer sur la liste des " brevetés actifs " ne constitue pas une tare ou une mesure coercitive : cela traduit uniquement le manque de disponibilité, volontaire ou non, temporaire ou définitif, d'un breveté qui n'a plus le temps - ou le goût - de se consacrer à l'E.F.S. .

Pourquoi réclamerait-il sa " validation " qui n'est pas, rappelons le, un grade ou un titre honorifique, s'il n'utilise plus son brevet pour l'encadrement des stages ?

En conclusion, le " nouveau système " mis en place à l'E.F.S., taxé souvent de bureaucratique, n'apparaît contestable qu'à ceux qui l'ont mal compris. Il ne retire rien à personne, mais assure au contraire une formation plus complète aux nouveaux brevetés, et garantit plus sûrement leurs compétences auprès d'éventuels employeurs.

Jean Claude FRACHON

(Commission d'Enseignement de la
Fédération Française de Spéléologie)

12, Bld des Brotteaux - 69006 LYON

SERVICE DE PLACEMENT DES CADRES

E. F. S. - BILAN DES ACTIVITES 1977

Comme chaque année depuis 1972, L'Ecole Française de Spéléologie a organisé un service de placement afin de mettre en relation d'une part les brevetés fédéraux et spéléologues désireux d'encadrer des centres de vacances et de loisirs, et d'autre part les organismes gérant des centres de vacances et de loisirs et qui souhaitent programmer la spéléologie dans l'éventail des activités proposées à leurs adhérents.

Pour l'année écoulée, nous constatons une forte augmentation, par rapport à l'année précédente, des demandes de cadres de la part des organismes; le nombre de demandes est redevenu égal à celui de 1975. Le nombre de demandes de la part des brevetés est stationnaire.

Il est partiquement impossible de savoir si toutes les demandes sont satisfaites, ceci en raison du manque de contacts après les séjours entre EFS et brevetés d'une part, et EFS et organismes d'autre part. Pour pallier cela, à partir de l'année prochaine, il sera demandé aux organismes de donner le nombre et le nom des cadres ayant trouvé un emploi par l'intermédiaire du service placement.

I - STATISTIQUES CONCERNANT LES DEMANDES DES ORGANISMES

- 4 listes d'organismes ont été diffusées par l'E.F.S. (1er Mars, 29 Mars, 23 Mai, 15 juin
- 42 demandes de cadres ont été faites par les organismes ou les directeurs, / 1977)
soit 23 de plus qu'en 1976. - 5 ont été transmises par les responsables des camps.
- 37 l'ont été par les organismes.

I.1 - NOMBRE DE POSTE DEMANDES

- 61 séjours étaient organisés et nécessitaient la présence d'au moins un cadre spécialisé (25 en Juillet, 28 en Août, 4 à cheval sur Juillet et Août, 2 débordant sur Septembre, 1 en Avril, 3 postes à temps complet juillet-Août).
- 82 cadres étaient demandés.
- Les séjours varient de 10 à 64 jours; il y a eu une demande de cadre à mi-temps (2 jours par semaine durant Juillet-Août. Au total 1587 journées (1013 en 1976) réparties à 98% sur la période Juillet-Août.
- Age des participants : pour 88% des séjours, il s'agit de camps d'adolescents ou de pré-adolescents (12 à 18 ans). 3 organismes acceptent les personnes de tout âge, 1 la classe 8-17 ans, 1 la classe 16-25.

I.2 - MATERIEL DISPONIBLE DANS LES CENTRES

- 25 possèdent du matériel suffisant pour l'encadrement de groupe allant de 6 à 25 personnes. (la majorité se trouve dans une fourchette de 10 à 15 équipements individuels). Pour ceux-ci, le matériel collectif est constitué par des cordes et échelles uniquement; 1 ou 2 centres possèdent du matériel plus sophistiqué (jumars, spits, etc..).
- 13 ne donnent pas de précisions.
- 2 avouent ne pas avoir un matériel important.
- 1 n'a pas de matériel.

I.3 - IMPLANTATION DES SEJOURS

Ardèche : 20
Causses (Dordogne, Aveyron, Lozère, Tarn et Garonne) : 12
Jura, Ain, Doubs : 10
Vercors : 7
Provence (hautes alpes maritimes, Var) : 4
Pyrénées (Ariège) : 2
Montagne Noire : 1
Haute Savoie : 1
Yonne : 1
Beaulieu (?) : 2
Une implantation n'est pas déterminée.

I.4 - INDEMNITES

- . Hébergement toujours gratuit, sauf dans l'Yonne où il s'agissait d'un poste d'assistant plein air saisonnier; la Direction départementales de Jeunesse et Sports lui demandait de travailler en accord avec les colonies de vacances du département et pensait qu'il pourrait trouver des commodités pour se nourrir et se loger aux moindres frais.
- . nourriture : dans un seul séjour, une participation aux frais de nourriture est demandé.
- . 23 centres remboursent les frais de transport à 100 % (généralement au tarif SNCF); les autres ne donnent pas de précision sur le remboursement.
- . pour l'ensemble des centres, les indemnités varient de 35,00 à 100,00 F. La majorité offre entre 42,00 et 55,00 F/ jour. Dans 2 séjours, les cadres ont reçu un traitement de maître auxiliaire Jeunesse et Sports (2000,00 F/mois.)

I.5 - CONDITIONS PARTICULIERES

Dans 13 séjours, les organismes demandent la possession du brevet d'aptitude d'Animateur de centres de vacances et de loisirs (BAFA).
L'ensemble des organismes demandent que le cadre spéléo ait également un rôle d'animateur en dehors de l'activité spéléo.

II - STATISTIQUES CONCERNANT LES BREVETES

29 demandes ont été transmises à l'I.F.S. cette année; 23 émanaient de brevetés.

II.1 DISPONIBILITE

3 demandeurs ne font pas part de leur disponibilité, 1 l'est à tout moment. Les 25 demandeurs restants totalisent 1339 journées, réparties de la manière suivante:

Vacances de Pâques : 34 jours

Juin : 5

Juillet : 578

Août : 509

Septembre : 183

Un breveté est libre un mois pendant l'été mais ne précise pas la période.

II.2 - PROFESSION DES CADRES INTERESSES

15 sont des étudiants	1 bûcheron
3 enseignants	1 sans profession
2 animateurs	2 ne donnent pas de précisions sur leur profession
1 moniteur AE	
4 sont dans l'industrie et le commerce	

II.3 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE

3 région A : Ile de France.	6 région F : Midi-Pyrénées
2 région B : Franche-Comté / Bourgogne	1 région H : Ouest
4 région C : Rhône-Alpes	2 région J : Normandie
2 région D : Provence-Côte d'Azur	4 région K : Nord-Ardenne
4 région E : Languedoc-Roussillon	1 région L : Alsace-Lorraine

II.4 - ANCIENNETE ET NATURE DES BREVETES

Aucun moniteur, 19 initiateurs, 4 titulaires d'un diplôme Qualification, 6 non brevetés dont 2 ayant fait un stage perfectionnement en 1977)

Tous les initiateurs (sauf un, breveté en 1967) ont fait leur stage entre 1971 et 1977:

1 stagiaire en 71	1 stagiaire en 74
4 " 72	5 " 75
6 " 73	2 " 77

Les 4 titulaires du diplôme Qualification l'ont obtenu en 1976.

Remarque : 11 possèdent un brevet d'aptitude à l'encadrement de ventres de vacances et de loisirs.

III - TRAVAIL DU SERVICE PLACEMENT

III.1 - ADMINISTRATION

envoi de courrier: -- fiche d'encadrement adressée à tous les brevetés (AF ou NF)
-- lettre + fiche de demande de cadre à tous les organismes figurant dans le fichier.
-- lettre + fiche de demande de cadre adressées ponctuellement aux organismes sur leur demande.
-- lettre + 4 listes d'organismes adressées aux brevetés intéressés.
-- lettre + liste des brevetés disponibles adressées aux organismes demandeurs.
-- lettre particulière adressée aux spéléologues non brevetés.

III.2 - FINANCEMENT

- 1) RECETTES : a) 27 demandes d'encadrement étaient accompagnées du règlement de la participation financière de 10 F. Total : 270 F.
b). un seul centre (mairie de Meyrueis) a signalé avoir obtenu 2 cadres par l'intermédiaire de l'E.F.S., et a versé 2x15 F = 30 F de participation financière.
• LEPS a proposé 2 directeurs (diplômés et brevetés fédéraux) pour le centre Tréfinétaux (Herbouilly, Vercors) en Juillet et en Août; ces 2 séjours ont été agréés comme stage "Découverte". A ce titre, Tréfinétaux a versé 2 x 50,00 F = 100,00 F pour frais administratifs d'ouverture de stage.
Ainsi 400,00 Francs sont venus en recette.
- 2) DEPENSES : Evaluées à 660,00 F (papier, secrétariat, circulaires, envois P&T).

CONCLUSION GENERALES

Un bilan statistique global sera effectué sur les années 1971 - 1977.

Les conclusions relatives au fonctionnement du service de placement pour l'année 1977 y figureront.

Le déroulement administratif et technique du service placement pour 1977 a été effectué par Catherine JEUILLARD, Janine LAILLY et Marcel MEYSSONNIER.
Bilan 1977 effectué par Alain GRESSE (Décembre 1977).

SPELEOLOGIE EDUCATIVE

LIBRE PROPOS

"... Voici le cri du coeur d'un spéléo " motivé " devant l'envahissement des barbares ! C'est mille fois vrai, nous avons tous ressenti ce même sentiment et avons tous pour idéal la protection de " notre " monde souterrain, ce monde que nous avons été fiers de faire admirer et qui est aujourd'hui souvent profané.

C'est vrai les " vieux spéléos " oublient de plus en plus le petit jardin de leurs premiers pas car leur terrain de jeu n'a fait que grandir grâce à l'évolution du matériel et parce que le dynamisme des clubs les pousse de plus en plus hors de l'hexagone. Et c'est ainsi que notre patrimoine local est délaissé..... Qui va prendre le relais ?

Mais soyons réalistes car on n'arrête pas la roue de l'Histoire. D'autre part il ne faut pas " tout " attendre d'une F.F.S. - Providence qui pourrait tout régler de Paris.

La F.F.S. c'est nous, c'est chacun de nous dans sa Région. C'est à nous de faire connaître notre organisation, de diriger vers elle et ses clubs les jeunes intéressés, d'envoyer les jeunes les plus mordus aux stages scientifiques, techniques ou pédagogiques qu'elle organise pour qu'ils dépassent ce premier stade de la spéléo-touristique. C'est à nous de faciliter la création de clubs nouveaux et de jouer un rôle éducatif vis à vis des " spéléistes " ces enfants que nous avons mis au monde ! Reconnaissons que leur éclosion n'est souvent due qu'à la seule publicité de nos exploits

L'évolution de la communauté spéléo n'est pas figée, chaque génération doit s'adapter à de nouveaux problèmes....

Il n'y a qu'à ! "

Théo MATTEUDI

" Notre mode de vie impose chaque jour à l'homme un rythme abrutissant du type " métro, boulot, dodo ". Dans ce monde déshumanisé il est tout à fait normal que chacun recherche une évasion bienfaisante pour son équilibre moral. Cette évasion est, le plus souvent, dirigée vers la nature, que ce soit sous forme plus ou moins écologiste ou sous forme de la pratique d'activités de " Plein Air ". Pour des motifs conscients, mais bien plus pour des motifs inconscients et enfouis dans les plis profonds du cerveau, la spéléologie draine chaque année, en été surtout, une foule de plus en plus considérable de pratiquants que, hélas, notre fédération seule ou par l'entremise des clubs, ne contrôle que très imparfaitement.

Cette forme de spéléologie, tenant d'ailleurs plus du spéléisme que de la spéléologie, présente de graves dangers pour la libre pratique par les spéléologues de la spéléologie.

Les dangers de ce spéléisme sont nombreux :

- Accidents : Le manque de renseignements sur les " explorations " entreprises, le manque d'expérience, de connaissance des " explorateurs " et le manque de matériel des spéléistes ont plusieurs conséquences :

- Retard dans les Secours, ces dits secours étant assurés par des spéléos F.F.S. soit dit en passant.

- Emotion des " pouvoirs publics " vu le nombre d'accidents qui, forts de ce prétexte s'empresseront d'édicter des règles applicables à TOUS sur la fréquentation spéléologique. Ces règles, notons-le ne pourront être vérifiées dans leurs applications que sur des spéléos connus des mêmes pouvoirs

publics, donc en premier lieu sur les membres F.F.S. .

- Déggradations- Ignorant la fragilité du monde souterrain, voulant ramener LA preuve de l'exploit réalisé si ce n'est le souvenir, les spéléistes par manque d'information dans la plupart des cas contribueront entre autre au pillage et à la pollution des cavités que nous cherchons à protéger.

- Phénomène d'entraînement ou d'accélération . Chacun voulant faire comme le voisin, la fréquentation sauvage des cavités ira en s'accroissant, aggravant de par là même les risques.

A ces principaux dangers peuvent s'ajouter des dangers dépendant du contexte local et des conséquences des dangers principaux, je ne citerai que pour mémoire les augmentations des tarifs d'assurances si ce n'est pas simplement le refus d'assurance, le risque d'une " étatisation " de la spéléologie, la prolifération d'organisations à buts (très) lucratifs ayant pour base la spéléologie, l'abandon devant l'impossibilité de les effectuer des tâches à caractère scientifique des spéléos de la F.F.S., l'abandon des publications de clubs, voire départementales ou régionales afin d'éviter un éparpillement des renseignements spéléologiques locaux etc

Il me paraît souhaitable que d'ores et déjà notre Fédération s'intéresse activement à ce problème et essaye de mettre sur pieds une structure de prise en charge de ce spéléisme grandissant afin d'en limiter les dégâts. Tout en travaillant dans ce sens, il ne faudrait pas non plus en arriver à des contraintes d'apparence anodines qui un jour ou l'autre viendraient se mettre en travers de l'effort accomplis en ce sens.

Il y a quelques années un embryon d'abord du problème semblait avoir été tenté par la F.F.S., est-ce par manque de moyens, par manque de bonnes volontés ou par lassitude que le problème semble avoir été délaissé ? Toujours est-il qu'il est des plus souhaitable que se prépare à tous niveaux une campagne réelle d'information du public, des pouvoirs publics (genre opération age de raison), des jeunes, groupements et associations culturelles et touristiques pour le printemps prochain sur la spéléologie. Cette action, il me semble, comporterait beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients.

L'heure ne semble plus être à une ignorance du problème car ce phénomène en expansion ne pourra plus être maîtrisé par la F.F.S. qui en subira, à travers ses membres et ses institutions les graves conséquences dont la première semble déjà amorcée : la suppression ou la restriction des libertés spéléologiques.

Souhaitons pour terminer que ce problème soit très largement réfléchi par chacun discuter dans les clubs, C.D.S. et régions avant de faire l'objet de réalisations concrètes et d'un large débat à Thonon en 1978."

J.F VALERO

Officielle Union de
Recherches Spéléologiques
" La Coste " MONESTIES
81400 CARMAUX

" L'initiation demande du matériel, de la foi mais aussi des compétences, et on ne trouve pas toujours un nombre suffisant de cadres au sein de chaque club. Le C.D.S. ou le Comité Régional a donc un rôle privilégié à jouer dans le cadre de la mise en commun des moyens et des compétences. Dans les faits, on le voit bien souvent, le néophyte a du mal à trouver un club qui fait réellement de l'initiation. Une institutionnalisation sans excès aidant et complétant le rôle joué par les clubs peut être un service rendu aux futurs pratiquant " " Tous les brevetés ont des avis sur ce point et pour lancer un échange d'idée nous pensons utile de reprendre ci-après un texte paru dans VOCONCIE N°9 Novembre 1977 (Spéléo-Club Voconzien - Hautes Alpes) sous la plume de Guy TOURNIAIRE."

Jean Claude FRACHON

..... /

.... / ...

" FAUT-IL INSTITUTIONNALISER L'INITIATION ?

Qu'est-ce qu'un C.D.S. concrètement?

Derrière ces trois lettres il n'y a rien en fait que les activités coordonnées des différents clubs. C'est-à-dire que, ce qui existe, ce sont les clubs vivants et leurs rapports.

Dans les Hautes Alpes, avec le départ des jeunes, c'est une nécessité pour chaque club de renouveler ses membres, et cela, il ne peut le faire qu'en maintenant son activité.

Initier, c'est communiquer sa passion; ce n'est rien d'autre que faire de la spéléo avec des gens qui se sentent attirés par cette activité.

Bloquer des crédits au niveau du C.D.S. pour planifier l'initiation c'est aussi retirer à chaque club certains ressorts de son activité qui menacent sa vie propre c'est peu à peu être amené à faire de l'Initiation pour l'Initiation, et oublier de faire de la spéléo par amour de la spéléo; c'est oublier que la cellule fondamentale de la vie spéléologique c'est le club vivant, actif. Les Clubs ont toujours fait de l'initiation, par eux-mêmes, parce que cela est nécessaire à leur survie. Dans un club qui marche bien chacun décide, est responsable, participe, qu'il soit débutant ou non, et les titres ne comptent pas.

S'ériger en Grand Initiateur, c'est créer les structures de la passivité, construire la boîte à initiés. Dans chaque club qui s'est déjà amusé à diviser le budget en colonnes ? Matériel ? Initiation ? On fait de l'initiation avec du matériel spéléo, bien sûr mais aussi avec ... beaucoup de passion, c'est tout.

N'est-ce pas se faire complice des Pouvoirs Publics que faire de l'Initiation une institution, quitte à entraver la vie des clubs ?

Pour avoir des sous faut-il vraiment faire du spectacle, des fanfaronnades, des cinq colonnes à la Une, même si elles sont creuses ? Jouerons-nous ce jeu carnavalesque qui a des relents de Marseillaise ou de pratonage ?

Joyeusement. "

Guy TOURNIAIRE

LE C.D.S. ET L'INITIATION A LA SPELEOLOGIE

Exemple d'un type de service proposé par le C.D.S. du Rhône

La Commission Initiation de C.D.S. Rhône a décidé en début 1977 de créer un dépôt de matériel d'initiation (équipement individuel) à l'usage des clubs ou individuels ayant cotisé au C.D.S.

Ces équipements au nombre de 10 à 15 comprennent un casque avec jugulaire et éclairage à acétylène uniquement, un baudrier - cuissard, un bloqueur, un descendeur et deux longes d'assurances + mousquetons nécessaires.

Fonctionnement: Les équipements sont stockés au C.D.S. et se prennent à ce local pour le week end contre 5 Francs par équipement.

Tout matériel perdu est remplacé (achat à la Commission Equipement FFS)

- Ce système permet aux clubs spéléos de ne pas investir d'argent dans la fabrication d'équipement d'initiation et de le placer dans du matériel spéléo collectif.

Il permet une approche, par le tableau de réservation, du nombre de sorties d'initiation. Aussi pour l'année 1977, il y a eu environ 200 équipements loués soit environ 400 journées d'initiation.

- La somme modique de 5 Francs par équipements et par week end permet aussi un renouvellement du matériel d'initiation.

Néanmoins ce service pose des problèmes :

- de stockage
- de contrôle de l'état et la remise en état
- dans l'organisation du prêt (personne disponible)

Il est évident que le problème de stockage et de contrôle du matériel est

..... /

.... / ...

important et nous pouvons dire que le local exigü du C.D.S. Rhône ne permet pas une gestion correcte de ce matériel ainsi que de son contrôle malgré notre bonne volonté, ce qui a amené des pertes de matériel.. Pour les dates, les clubs s'inscrivent à l'avance pour les weekends avec le nombre d'équipements demandés.

Les avantages de la formule ne sont pas à négliger.

- Elle permet de pratiquer la spéléologie avec du matériel correcte,
- Elle permet de dégager les clubs d'un investissement d'argent dans du matériel d'initiation ainsi que de son entretien
- Elle peut servir à des stages de Découverte de la spéléologie (prêt à deux stages de Découverte : 1 stage CEMEA Lyon en Ardèche, 1 stage S.C. Ardennes dans l'Ain).
- Elle permet une approche statistique du nombre des sorties d'initiation faites par les clubs dans le département.

La location est modique mais elle permet de réaliser un investissement pour le renouvellement du matériel d'initiation.

Il est possible de demander à ce titre d'initiation des crédits à Jeunesse et Sports par le C.D.S. car ils sont généralement plus sensibles à ce type d'argument plutôt qu'aux autres activités du C.D.S. bien qu'elles ne soient pas négligeables.

Le C.D.S. du Rhône pense donc que cette forme d'aide aux clubs pour l'initiation n'est pas à négliger et tentera pour l'année 1978 d'augmenter le nombre d'équipements d'initiation.

Pour la Commission Initiation
Raymond ROUCAIROL

AU FIL DU COURRIER

" ... Pourquoi fait-on de l'initiation ? Pour avoir de bons spéléos immédiatement quitte à en dégouter les 9/10è ... ou alors pour faire découvrir le monde souterrain à beaucoup de personnes quitte à avoir des spéléos peu actifs ... Il y aurait un débat intéressant à faire sur cette question.

Gilbert BOHEC - C.D.S. Isère - 25/11/77

COLLABORATEURS NATIONAUX E.F.S.

Outre les membres du Comité E.F.S, un certain nombre de collaborateurs sont chargés plus spécialement de problèmes intéressant l'E.F.S. Vous devez donc directement les contacter pour des questions spécifiques à résoudre et en particulier pour les demandes d'agrément de stage:

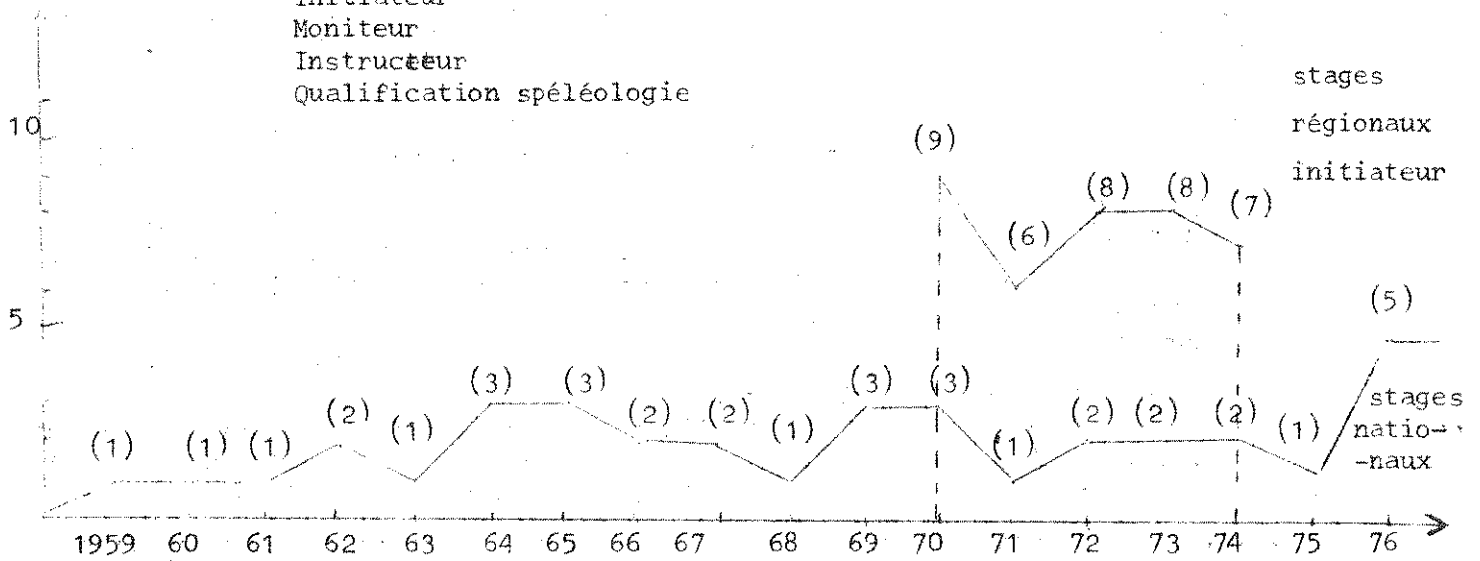
- Relation E.F.S. et Commission Scientifique : Yvette BOUVET
423 av. du 8 Mai - 69300 CALUIRE
- Relations Spéléo Secours Français ; Pierre RIAS
62 cours Charlemagne - 69002 LYON
- En ce qui concerne la " Spéléologie Educative " :
Théo MATTEUDI
Foyer Communautaire de vacances Les Cimes
Les Praz de Chamonix - 74800 CHAMONIX
ou Claude PELLETIER
Les Maréchaux - 38330 SAINT ISMIER

Nombre de Stages

AVEC DELIVRANCE DE BREVETS FEDERAUX ou CERTIFICAT D'APTITUDE
(stages pédagogiques)

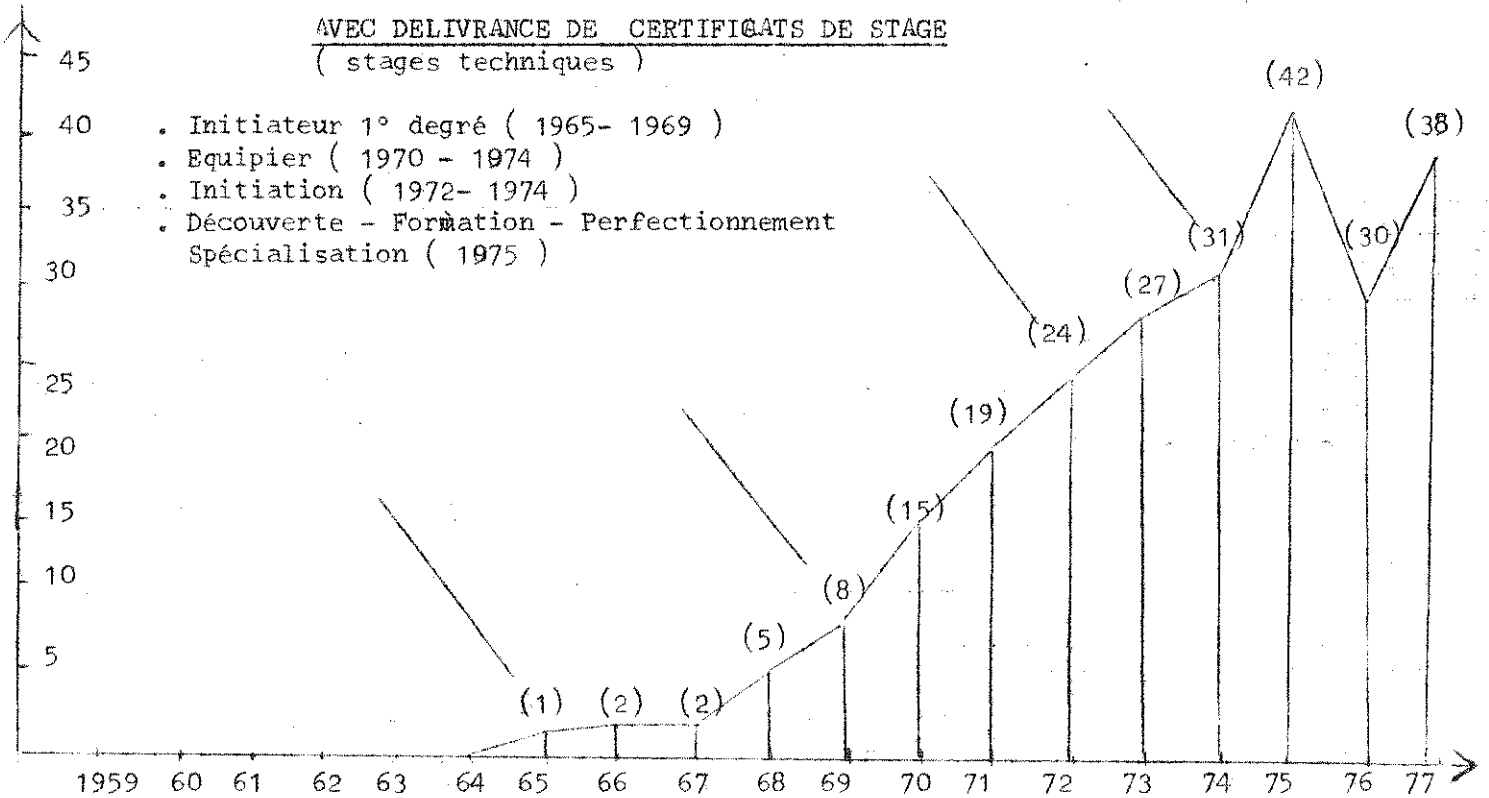
Initiateur
Moniteur
Instructeur
Qualification spéléologie

stages régionaux initiateur



AVEC DELIVRANCE DE CERTIFICATS DE STAGE
(stages techniques)

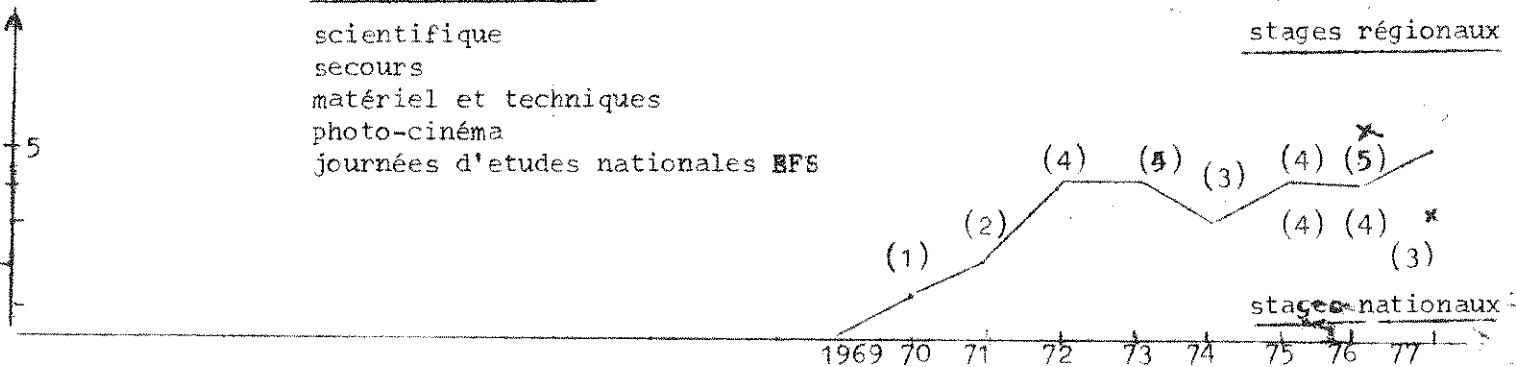
- Initiateur 1° degré (1965- 1969)
- Equipier (1970 - 1974)
- Initiation (1972- 1974)
- Découverte - Formation - Perfectionnement Spécialisation (1975)



STAGES SPECIALISES

scientifique
secours
matériel et techniques
photo-cinéma
journées d'études nationales BFS

stages régionaux



BIBLIOGRAPHIE

NOUS AVONS LU

AFFLUENT

Bulletin interne relatant les activités spéléologiques de l'IME (Institut médico-éducatif) de FELLETIN, dans la Creuse.

4 numéros sont parus : N°1 (Mars 1976), N°2 (Novembre 1976), N°3 (Mars 1977), N°4 (Mai 1977).

Ce n'est pas une publication spéléologique périodique identique à celles que nous avons l'habitude de rencontrer. Il s'agit de quelques pages ronéotypées au rapport (à l'aide de textes manuscrits, dessins, croquis et rarement une frappe machine) les impressions recueillies au cours de sorties de Découverte et d'Initiation de jeunes et d'éducateurs de l'IME dans le département du Lot.

S'il est assez courant que des éducateurs ou des animateurs réalisent de petites plaquettes regroupant des comptes rendus écrits effectués par des enfants lors de sorties d'initiation, c'est à notre connaissance la première revue régulière de ce type. Pour l'équipe d'éducation, le but recherché par cette publication est " à la fois l'expression de tous et l'envie de faire partager nos sensations ".

Marcel MEYSSONNIER

BIBLIOTHEQUE E.F.S.

Nous rappelons que nous recherchons pour la bibliothèque E.F.S. un maximum de revues, périodiques et livres traitant de la spéléologie. Merci aux clubs pour leurs envois à titre gracieux. Cette bibliothèque est à la disposition en priorité de tous les brevetés. Un catalogue est disponible sur demande (environ 800 titres). Possibilités de prêt moyennant remboursement des frais d'envoi pour certains ouvrages inédits.

En Juillet et Août la bibliothèque se trouve au Centre National de Font d'Urle.

2ème semestre 1977 : Nous avons eu connaissance de nouveaux mémoires sur la spéléologie.

- Robert GOUGEON : Essai sur une activité : La Spéléologie
(1977, mémoire pour l'obtention du brevet d'état d'éducateur spécialisé, UER Grenoble)
- Domonique ROCHET : idem (1977 - IFES Besançon)
- Ségolène BARTHELEMY et Thierry BREAN, Aspect psychologique de la spéléologie
(certificat de psychologie sociale - Tours - 1977)

DOCUMENTATION DISPONIBLE

1. Bibliographie (mémoires d'éducateurs, animateurs, certificats d'université) mise à jour 1977 (M. MEYSSONNIER) 1 page ronéotypée).
 2. Bilan de sessions Equipier de Spéléologie 1er degré - 1970-1974 (JC FRACHON). 18 pages Tirage alcool.
 3. Stages de Formation EFS 1975 (JC FRACHON) 9 pages - Tirage alcool.
 4. Stages de Formation 1976 (JC FRACHON) 9 pages - Tirage alcool.
 5. Bilan des stages découverte EFS - 1975 (D. GODARD 8 pages (extrait du bulletin du S.C. Ardennes)).
 6. Bilan des stages Découverte EFS - 1976 (D. GODARD) à paraître.
 7. P. COURBON - 1972 . Atlas des Grands Gouffres du Monde (39 Fr).
 8. R. GINET. Règles de bases de l'écriture et de la systématique zoologiques (tiré à part Spélunca 1975 , 4).
 9. IGN - Catalogue des cartes (Octobre 1977). Cartes touristiques 1977.
 10. S.C.Var - EFS, Notions de spéléologie (10 fr).
 11. Cl SERRET . Bases physiologiques relatives à la spéléologie) (13 pages ronéotypées).
 12. Bulletin de travail O.C.D.E. (La Spéléologie). 5 Fr imprimé.
 13. Plein Air sur Terre - sous terre (CEMEA) . 5 Fr imprimé.
 14. R. GINET et V. DECOU - 1977 Initiation à la biologie et à l'écologie souterraine (70 Fr).
 15. Une perspective des activités EFS par l'analyse des statistiques portant sur le courrier réceptionné et expédié par le secrétariat (1970 - 1976) (M. MEYSSONNIER) (8 pages).
 16. Bilan du service placement E.F.S. (1970-1977) Alain GRESSE . A paraître.
 17. Bibliothèque E.F.S. - Catalogue décembre 1977 - 17 pages.
 18. Compte-rendu détaillé de la réunion du Comité E.F.S. - 19-20 Nov. 77 (MEYSSONNIER)
 - 19; Compte-rendu détaillé du stage Initiateur St Enimie Pâques 1977.
 20. Compte-rendu détaillé du stage Initiateur Font d'Urle Juillet 1976.
- Il reste quelques Bilans annuels E.F.S. (N°4 - 5 - 7).

Prière d'envoyer sous forme de timbres le remboursement anticipé des frais d'envoi - Merci -